



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

DU FRAMEUR – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 9 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Selon acte sous seing privé en date du 01/01/2026, il a été constitué une Société Civile aux caractéristiques suivantes : Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée Société régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, à l'exclusion de l'Article 1844-5, les articles L. 324-1 à L. 324-11 du code rural Dénomination : DU FRAMEUR Siège social : 12, Coëtmeur – 22600 SAINT BARNABE Objet : Exercice d'une activité agricole, Exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est propriétaire ou si elle en dispose dans le cadre d'un bail rural. Durée : 99 ans. Capital : 7500 euros Apport en numéraire : 7500 euros Gérance : Monsieur Manuel GUILMOTO, demeurant 12, Coëtmeur – 22600 SAINT BARNABE Agrément des cessionnaires de parts à l'unanimité de l'assemblée générale extraordinaire. La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT BRIEUC. Pour avis Le Gérant

[Consulter cette annonce en ligne](#)